

CE
DÉCLARATION DES PERFORMANCES
No. PPBIA-ANT-002

1. Code d'identification unique du produit type:
**CARREAUX CÉRAMIQUES PRESSÉS EN SEC, AVEC ABSORPTION D'EAU $E \leq 0,5\%$
ANTIDERRAPANTS**
2. Usage ou usages prévus:
POUR SOLS ET MURS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS
3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant:
KERABEN GRUPO S.A. Ctra. Valencia-Barcelona Km 44,3 12520 Nules (Castellón) España
4. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances:
Systeme 4
5. Nom et numéro d'identification de l'organisme notifié: **N'applique pas**
6. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées	
Réaction au feu (Décision 96/603/EEC modifiée)	Classe A1-A1fl	EN 14411:2012	
Force de rupture (ISO 10545-4)	≥ 1300 N		
Glissement	\geq Classe 1 (UNE-ENV 12633) et/ou \geq R9 (DIN 51130)		
Propriétés tactiles	NPD		
Adhésion avec ciment colle	Classe C2: ≥ 1 N/mm ²		
Émission de substances dangereuses (cadmium/plomb)	NPD		
Choc thermique (ISO 10545-9)	Conforme		
Durabilité pour	Usage extérieur		Conforme
	Usage extérieur: angélicif (ISO 10545-12)		Conforme

*Les performances du produit identifié au point 1 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 6.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3.*

- Vérifier avant la pose modèle, nuance, calibre et qualité. Ne pas mélanger calibres.
- Le matériel doit être posé avec un minimum de joint : 2 mm pour produits rectifiés, ou 2,5 mm pour produits non rectifiés ou 3 mm pour l'extérieur. En cas de pose modulaire, le joint minimum sera de 2 mm pour produits rectifiés ou 4 mm pour produits non rectifiés.
- On laissera quelques 5 millimètres libres sur les murs présentant des angles internes pour la dilatation éventuelle des pièces. Il est obligatoire de prévoir et de mettre en oeuvre conformément aux règles de l'art, les joints périmétraux de 5 mm pour les surfaces de plus de 7 m² de même que les joints de dilatation de 5 mm pour les surfaces comprises entre 20 et 40 m² pour l'extérieur et du doublé pour les surfaces intérieures. La pose sans joints n'est préconisée sous aucun point de vue technique.
- Il est recommandé de protéger les sols et les murs si après la pose, d'autres travaux doivent être réalisés requérant l'emploi ou le déplacement d'objets, tels que des escaliers, et de les protéger également contre les rayures, les taches ou les chocs dus à la chute d'objets pendant ces travaux.
- Si l'on souhaite décaler le matériel, on veillera à ce que les joints ne soient pas séparés de plus de 20% de la superficie/longueur totale de la pièce.
- Sachant que le pose du produit implique l'acceptation de ce dernier, on n'acceptera aucune réclamation concernant le matériau posé suite au non-respect de ces conditions.

KERABEN GRUPO, S.A.



Ricardo Martínez Rodríguez
Directeur du Département Qualité